L'ÉVOLUTION DE LA LOGISTIQUE ET LA DISTRIBUTION DES DENRÉES PÉRISSABLES DANS L'EUROPE DES 25

par Jean-Charles **Fromage**[1]

Le 1er avril 2004 dix nouveaux pays, avec leurs 76 millions d'habitants, entrent dans l'Union Européenne. L'Europe franchit une étape supplémentaire.

C'est, dans la conjoncture actuelle, une chance pour l'Europe en même temps qu'un vrai défi pour les métiers du transport et de la logistique. C'est une chance, en effet. Les volumes transportés augmenteront avec l'extension des marchés. Par ailleurs, la nature même du fret – produits finis élaborés dans des usines spécialisées, installées ici ou là – et la gestion en flux tendus renforceront ce processus. Aussi les besoins de transport et logistique dans la Communauté Européenne iront-ils croissants, plus vite que le Produit Intérieur Brut

C'est conséquemment, un défi : que, dans les états unis d'Europe (qui existent déjà de fait), les instances politiques parviennent enfin à simplifier et à harmoniser les législations particulières, tant sur le plan technique que fiscal et social, et à faire appliquer, dans ce nouvel espace, des directives supra-nationales qui n'entraveront pas le fonctionnement libéral de l'économie.

L'époque des réglementations particulières est révolue, et la survie du pavillon français sur les routes d'Europe nécessite la prise de conscience et l'effort de tous les opérateurs professionnels comme des pouvoirs publics, pour que cesse la concurrence déloyale et s'instaure un équilibre indispensable au progrès. Malheur au pays qui ne l'aura pas compris !

[1] Directeur général des Transports frigorifiques européens (TFE).

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 9 mars 2005.